

GESTION DE L'EAU DES PISCINES COLLECTIVES

FICHE FORMATION

OBJECTIFS

Connaître les obligations réglementaires en qualité des eaux de piscines collectives.

- Réaliser les analyses et interpréter les résultats,
- Acquérir les connaissances techniques et pratiques nécessaires à l'exploitation d'une piscine collective :
- Connaître les risques sanitaires,
- Identifier les actions correctives et agir en cas d'anomalie.

CONTENU

RÉGLEMENTATION SANITAIRE :

Normes et recommandations

- Cadre d'intervention de l'ARS
- Règles d'hygiène des piscines : eau, sols, air
- Risques sanitaires pour les baigneurs
- Surveillance sanitaire : autosurveillance et contrôles ARS

QUALITÉ DE L'EAU :

Mesures des paramètres de l'eau :

- de l'équilibre de l'eau : pH – TH – TAC
- de la désinfection : chlore libre, chloramines.

Identification des risques sanitaires associés

TRAITEMENT DE L'EAU :

- Différents systèmes de désinfection
- Comment lutter contre les chloramines ?
- Techniques et procédés de lutte contre les algues et les troubles de l'eau
- Proposition d'actions correctives
- Préparation et injection des produits correcteurs

SURVEILLANCE ET ENTRETIEN :

- Du système hydraulique et de filtration
- Débits obligatoires, nettoyage préfiltres et filtres.
- Vérification des installations
- Tenue du carnet sanitaire

SÉCURITÉ :

- Stockage et manipulation des produits, équipements de protection individuelle.

PUBLICS

Salariés

Travailleurs indépendants

Professionnels chargés de l'entretien des piscines publiques et des piscines privées à usage collectif : agents de collectivité, campings, hôtels, co-propriétés.

PRÉ-REQUIS

Intervenir dans l'entretien des piscines privées ou publiques à usage collectif

DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

INTERVENANTS

Tous nos formateurs sont des professionnels de la Piscine ou des experts membres de la CNEPS (Compagnie Nationale des Experts en Piscines et Spas)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Greta délivre une attestation des acquis

VALIDATION

Attestation de fin de formation



DURÉE INDICATIVE

21 heures – 3 jours

(durée ajustable selon votre situation : consultez nous).

DATES DE SESSION(S)

Nous consulter

Délocalisation possible en Intra à la demande - à partir de 8 stagiaires

LIEU(X) DE FORMATION

GRETA Ardèche Drôme

Lycée Gustave Jaume

Avenue Henri Becquerel

26700 PIERRELATTE

CONTACT

Christelle MARSOT

04 75 82 37 90 / 06 87 21 51 49

formation.piscine@greta-0726.fr

LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAC - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE - PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS

SERVICE VALIDEUR

Le Greta délivre une attestation des acquis

TARIF

720 euros (restauration du midi incluse)

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Autres financements
Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région,
sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour
étudier les conditions d'accès à la
formation.

**INDICATEURS 2023****Taux de satisfaction**

100% de satisfaction pour
l'ensemble des formations aux
métiers de la piscine

Taux de retour à l'emploi

100% de retour à l'emploi à 6 mois

À NOTER

Il est impératif de se rendre à
la formation avec des
échantillons d'eau du réseau
et de bassins pour
personnaliser analyses et
diagnostics. Possibilité de
venir avec son matériel
d'analyse, à défaut nous en
mettrons à disposition.

MAJ le 20/03/2024

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.

LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAC - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE -
PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS